

# ANNEXE 1

## Indicateurs de performance

### 1. Présentation synthétique

#### Indicateurs de suivi du processus de fusion

- 1 - Part des implantations locales recevant du public disposant d'une équipe mixte
- 2 - Part des implantations ouvertes au public 35 h par semaine ou plus
- 3 - Part des demandeurs d'emploi reçus le même jour en entretien d'inscription et en entretien d'élaboration du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)
- 3bis - Part des demandeurs d'emploi reçus en entretien unique d'inscription
- 4 - Part des demandeurs d'emploi disposant d'un conseiller personnel
- 5 - Part des effectifs dédiés à la production de services

#### Indicateurs de résultats

- 6 - Part des demandeurs d'emploi satisfaits des services rendus par Pôle emploi
- 7 - Part des employeurs satisfaits des services rendus par Pôle emploi
- 8 - Nombre d'offres d'emploi recueillies, dont nombre d'offres d'emploi de 6 mois ou plus
- 9 - Taux de satisfaction des offres, dont taux de satisfaction des offres portant sur les métiers en tension
- 10 - Nombre des demandeurs d'emploi en chômage de longue durée
- 11 - Taux de sortie pour retour à l'emploi et pour retour à l'emploi durable, dont publics prioritaires
- 12 - Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la sortie d'une action de formation financée par Pôle emploi, dont insertion dans l'emploi durable
- 13 - Taux d'insertion dans l'emploi six mois après la fin d'un contrat unique d'insertion ou d'un contrat avec une structure d'insertion par l'activité économique prescrits par Pôle emploi, dont insertion dans l'emploi durable
- 14 - Part des licenciés économiques bénéficiaires de CRP/CTP non inscrits comme demandeurs d'emploi à l'issue du dispositif

#### Indicateurs complémentaires

##### **Services aux demandeurs d'emploi**

- 15 - Pourcentage des appels aboutis (taux d'aboutement ATT DE)
- 16 - Part des inscriptions réalisées moins de 5 jours après le premier contact avec Pôle emploi
- 17 - Taux de décision sur les dossiers d'indemnisation en moins de 15 jours
- 18 - Indicateur de qualité du traitement des demandes d'allocations
- 19 - Nombre moyen de demandeurs d'emploi par conseiller personnel
- 20 - Part des demandeurs d'emploi dans les différents types de services
- 21 - Taux de réalisation des entretiens de suivi mensuel personnalisé
- 22 - Part des demandeurs d'emploi en suivi mensuel sans mise en relation depuis 2 mois ou plus
- 23 - Nombre de demandeurs d'emploi pris en charge par des réseaux spécialisés et par des opérateurs de placement prestataires de Pôle emploi

##### **Services aux entreprises**

- 24 - Pourcentage des appels aboutis (taux d'aboutement ATT Employeurs)
- 25 - Taux de restes à recouvrer des contributions d'assurance chômage
- 26 - Délai moyen de satisfaction des offres d'emploi
- 27 - Nombre d'entreprises clientes de Pôle emploi, dont PME de moins de 50 salariés

##### **Services d'intermédiation active**

- 28 - Nombre d'embauches réalisées par l'intermédiaire de Pôle emploi, dont embauches sur offres de 6 mois ou plus
- 29 - Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une prestation spécifique d'orientation ou d'évaluation des compétences
- 30 - Nombre de demandeurs d'emploi orientés vers le dispositif de validation des acquis
- 31 - Nombre d'embauches en contrat unique d'insertion, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, réalisées par l'intermédiaire de Pôle emploi
- 32 - Effectivité du contrôle de la recherche d'emploi
- 33 - Coût de la mise en relation positive

En outre, un indicateur fiable sur la part de marché de Pôle emploi sera élaboré en liaison avec la DARES.

## **2. Présentation détaillée**

### 2.1. Indicateurs de suivi du processus de fusion

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles
<b>1 - Part des implantations locales recevant du public disposant d'une équipe mixte</b>	<p>Rapport entre le nombre d'implantations locales recevant du public constituées d'une équipe mixte rassemblant des agents issus de l'ANPE et de l'Assédic et le nombre total d'implantations de Pôle emploi recevant du public (hors unités spécialisées)</p> <p>Un sous-indicateur sera calculé en limitant le numérateur aux implantations constituées d'une équipe mixte et délivrant l'ensemble des services de placement et d'indemnisation.</p>	<p>Indicateur mensuel à construire</p> <p>Source manuelle (reporting régional)</p>		<p>100% fin 2009</p>
<b>2 - Part des implantations ouvertes au public 35 h par semaine ou plus</b>	<p>Rapport entre le nombre d'implantations locales ouvertes en accès libre au public 35 heures par semaine ou plus et le nombre d'implantations locales ouvertes en accès libre au public</p>	<p>Indicateur mensuel à construire</p> <p>Source manuelle (reporting régional)</p>		<p>100% fin 2009</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles
<b>3 - Part des demandeurs d'emploi reçus le même jour en entretien d'inscription et en entretien d'élaboration du projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE)</b>	<p>Champ : tous les entretiens PAE du mois m qui remplissent les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- effectués avec des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1, 2 ou 3 (première inscription ou réinscription de plus de six mois) font passer le statut du demandeur d'emploi de PAE00 à PAE01</li> <li>- effectués dans un délai strictement inférieur à 36 jours après la date de saisie de l'inscription</li> </ul> <p>Rapport entre les entretiens pour lesquels le délai entre la date de saisie de l'inscription et la date de réalisation de l'entretien PPAE est égal à 0 et l'ensemble des entretiens du champ.</p>	<p>Indicateur existant, produit mensuellement</p> <p>Source : Aladin</p>	<p>69,7 % en 2008</p>	<p>90% fin 2009</p>
<b>3bis - Part des demandeurs d'emploi reçus en entretien unique d'inscription</b>	<p>Cet indicateur a vocation à remplacer l'indicateur 3 et permettre le suivi mensuel du déploiement de l'entretien unique d'inscription</p> <p>Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'un entretien unique d'inscription et le nombre de demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'un entretien d'inscription.</p>	<p>Indicateur mensuel à construire, nécessitant des développements informatiques</p>		<p>100% fin 2009</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles
<b>4 - Part des demandeurs d'emploi disposant d'un conseiller personnel</b>	<p>Le périmètre exact des demandeurs d'emploi pris en compte devra être précisé.</p> <p>Sur le flux : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi nouvellement inscrits bénéficiant d'un conseiller personnel couvrant l'ensemble du champ placement et indemnisation et le nombre de demandeurs nouvellement inscrits</p> <p>Sur le stock : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi présents en fin de mois bénéficiant d'un conseiller personnel couvrant l'ensemble du champ placement et indemnisation et le nombre de demandeurs d'emploi présents en fin de mois.</p>	<p>Indicateur mensuel à construire pour suivre la montée en charge de la mise en oeuvre du conseiller personnel, avec deux sous-indicateurs (flux et stock).</p>		<p>100% sur le flux fin 2009</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles
<b>5 - Part des effectifs dédiés à la production de services</b>	<p>Rapport entre l'effectif ETP réalisant la production de service et l'effectif ETP total de Pôle emploi.</p> <p>A la création de Pôle emploi, 79,5 % des effectifs ETP sont dédiés à la production de services, et 20,5 % aux fonctions de support aux activités. Pour ce calcul, ont été intégrés dans la production de services : les effectifs des antennes Assédic, les effectifs de la filière conseil et 50 % des effectifs de la filière appui en agence locale de l'emploi, l'encadrement des sites locaux (DALE, directeurs d'antenne, 50% des adjoints et 50% des animateurs d'équipe), les directeurs territoriaux et directeurs territoriaux délégués, les effectifs des services aux entreprises des sièges des Assédic.</p>	<p>Indicateur à construire pour mesurer annuellement l'évolution de la part des effectifs dédiés respectivement aux fonctions de support aux activités et à la production de services</p> <p><i>Source</i> : SIRH</p>	<p>79,5 % en novembre 2008</p>	<p>83,0% fin 2011</p>

## 2.2. Indicateurs de résultats

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>6 - Part des demandeurs d'emploi satisfaits des services rendus par Pôle emploi</b>	Une enquête a été réalisée en octobre 2008. La méthode des enquêtes ultérieures devra être validée par le comité de coordination statistique et devra être stable dans le temps pour permettre les comparaisons.	Enquête annuelle par téléphone selon méthodologie IPSOS		Amélioration significative de la proportion de DE satisfaits
<b>7 - Part des employeurs satisfaits des services rendus par Pôle emploi</b>	Une enquête a été réalisée en octobre 2008. La méthode des enquêtes ultérieures devra être validée par le comité de coordination statistique et devra être stable dans le temps pour permettre les comparaisons.	Enquête annuelle par téléphone selon méthodologie IPSOS		Amélioration significative de la proportion d'employeurs satisfaits
<b>8 - Nombre d'offres d'emploi recueillies, dont nombre d'offres d'emploi de 6 mois ou plus</b>	<p>Nombre d'offres d'emploi enregistrées, soit par un agent, soit via le dépôt d'offre en ligne.</p> <p>Pour le sous-indicateur relatif aux offres durables, les offres d'emploi de 6 mois ou plus regroupent les offres en CDD de 7 à 12 mois, les offres en CDD de plus de 12 mois et les offres en CDI.</p>	Indicateur existant, produit mensuellement <i>Source</i> : SAGE	3 629 411 dont 1 450 512 offres d'emploi de 6 mois ou plus en 2008	4.500.000 dont 1.935.000 offres d'emploi de 6 mois ou plus

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<p><b>9 - Taux de satisfaction des offres, dont offres portant sur les métiers en tension</b></p>	<p>Rapport entre le nombre d'offres satisfaites et le nombre total d'offres sorties (satisfaites ou annulées).</p> <p>Rapport entre le nombre d'offres satisfaites dans les métiers considérés comme en tension et le nombre total d'offres sorties (satisfaites ou annulées) dans ces mêmes métiers.</p> <p>Les métiers en tension étant souvent différents d'une région à l'autre, des listes régionales des métiers en tension seront établies début 2009 en accord avec les préfets de région.</p> <p>Pour permettre de mesurer les évolutions, ces listes seront stabilisées durant les trois années 2009, 2010 et 2011.</p> <p>Cet indicateur sera décliné par région et par métier en tension.</p>	<p>Indicateur annuel à construire</p> <p>Source : SAGE</p>	<p>Taux de satisfaction global des offres d'emploi : 89,8 % fin novembre 2008 (France entière)</p>	<p>Réduction des écarts entre la satisfaction des offres sur les métiers en tension et la satisfaction de l'ensemble des offres</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>10 - Nombre des demandeurs d'emploi en chômage de longue durée</b>	Deux sous-indicateurs seront calculés : - Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans Gide en catégories 1 2 3 6 7 8, ayant une demande en cours au dernier jour du mois, et dont l'ancienneté d'inscription en continu est de plus de 12 mois ; données corrigées des variations saisonnières ; - Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans Gide en catégories 1 2 3 6 7 8, ayant une demande en cours au dernier jour du mois, inscrits pendant 12 mois au moins au cours des 18 mois précédents ; si possible données corrigées des variations saisonnières ;	Indicateurs bruts existants, disponibles par requête ; introduction de compteurs à prévoir Indicateur CVS à construire <i>Source</i> : STMT (mensuel) et fichier historique statistique (trimestriel)	1 076 125 DE inscrits en continu pendant plus de 12 mois fin novembre 2008 (donnée brute) 1 591 080 DE inscrits au moins 12 mois au cours des 18 mois précédents fin juin 2008	La possibilité d'indiquer une cible chiffrée sera décidée par le comité de suivi fin 2009

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>11 - Taux de sortie pour retour à l'emploi et pour retour à l'emploi durable, dont publics prioritaires</b>	<p>Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi au cours d'un mois donné et le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à la fin du mois précédent (catégories 1 2 3 6 7 8) Parmi ces sorties seront isolées les sorties vers un emploi durable (CDI et CDD de plus de 6 mois).</p> <p>Publics prioritaires disponibles : + de 50 ans ; travailleurs handicapés ; RMI (puis RSA) ; résidents en ZUS ; enquête sortants à adapter pour disposer de résultats sur les jeunes sans diplôme.</p>	<p>Indicateur à construire</p> <p>Source : enquête sortants DARES / Pôle emploi - Donnée annuelle résultant du cumul des 4 vagues trimestrielles de l'enquête</p>	<p>Références 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Total : 6,7%</li> <li>-Bénéficiaires du RMI : 5,3%</li> <li>-Résidents en ZUS : 6,2%</li> <li>-50 ans et + : 3,7%</li> <li>-CLD : 4,2%</li> <li>-Travailleurs handicapés : 3,5%</li> </ul>	<p>Amélioration du taux de sortie pour retour à l'emploi et à l'emploi durable</p> <p>Réduction des écarts pour les publics prioritaires</p>
<b>12 - Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la sortie d'une action de formation financée par Pôle emploi, dont taux d'insertion durable</b>	<p>Champ : demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, ayant bénéficié dans le cadre de la politique d'intervention de Pôle emploi d'une action de formation préalable à l'embauche ou d'une action de formation conventionnée par Pôle emploi.</p>	<p>Indicateur à construire</p> <p>Mise en place d'une enquête annuelle auprès des sortants de formation, remplaçant l'enquête conduite antérieurement par les Assédic (qui était limitée aux DE indemnisés)</p>		<p>La possibilité d'indiquer une cible chiffrée sera décidée par le comité de suivi fin 2009</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<p><b>13 - Taux d'insertion dans l'emploi six mois après la fin d'un contrat unique d'insertion ou d'un contrat avec une structure d'insertion par l'activité économique prescrits par Pôle emploi</b></p>	<p>Les enquêtes sur les taux d'insertion portent actuellement sur l'ensemble des contrats aidés (source CNASEA). En complément, l'enquête du CNASEA sera adaptée pour suivre les bénéficiaires des contrats aidés prescrits par Pôle emploi.</p> <p>Pour l'IAE, une enquête spécifique devrait être réalisée.</p> <p>Champ : demandeurs d'emploi indemnisés ou non ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion ou d'un contrat en structure d'insertion prescrit par Pôle emploi</p> <p>Observation : six mois après la fin du contrat, présents dans l'emploi ou ayant eu un emploi au cours des six mois suivant la fin du contrat.</p>	<p>Indicateur à construire en distinguant 3 sous-indicateurs : CIE, CAE et IAE.</p> <p>Mise en place d'une adaptation de l'enquête CNASEA sur les bénéficiaires des contrats aidés et d'une enquête annuelle ad hoc auprès des sortants pour l'IAE</p>		<p>Contrats uniques d'insertion : 60% IAE : la possibilité d'indiquer une cible chiffrée sera décidée par le comité de suivi fin 2009</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>14 - Part des licenciés économiques bénéficiaires de CRP/CTP non inscrits comme demandeurs d'emploi à l'issue du dispositif</b>	Rapport entre le nombre d'adhérents non inscrits comme demandeur d'emploi en catégorie 1,2,3,6,7,8 à la fin du dispositif, et le nombre d'adhérents entrés dans la cohorte	Indicateur mensuel existant pour les conventions de reclassement professionnel <i>Source</i> : GIDE Indicateur à construire pour suivre le taux de reclassement des bénéficiaires de contrats de transition professionnelle dans les bassins d'emploi où le dispositif sera piloté par Pôle emploi	45,3 % au 31/10/2008 (CRP)	Progression significative

### 2.3. Indicateurs complémentaires

#### 2.3.1. Services aux demandeurs d'emploi

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière, sauf mention contraire)	Cibles 2011
<b>15 - Pourcentage des appels aboutis (taux d'aboutement ATT DE)</b>	Rapport entre le nombre d'appels traités et le nombre d'appels reçus, hors appels abandonnés sur message d'accueil, sur message d'exception (message de dissuasion exceptionnelle - ex : réorientation vers le site Internet pour effectuer l'opération demandée par le DE) et sur raison de l'appel (choix entre file IDE et RAC).	Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier) <i>Source</i> : Prosodie	69,7 % en 2008	80 %
<b>16 - Part des inscriptions réalisées moins de 5 jours après le premier contact avec Pôle emploi</b>	Rapport entre les inscriptions réalisées moins de cinq jours après l'identification lors du premier contact et la totalité des inscriptions	Indicateur existant	89,4 % en 2008	95 %
<b>17 - Taux de décision sur les dossiers d'indemnisation en moins de 15 jours</b>	Rapport entre le nombre de décisions d'admission ou de rejet du mois m-1 traitées en moins de 15 jours et le nombre total de décisions d'admission ou de rejet du mois m-1  Cet indicateur comportera deux sous-indicateurs, respectivement pour l'ARE et l'ASS.	Indicateur existant pour l'ARE, à périodicité mensuelle (valeur 12 mois glissants) <i>Source</i> : Aladin Indicateur à construire pour l'ASS	88,0 % fin novembre 2008 (ARE)	95 %
<b>18 - Indicateur de qualité du traitement des demandes d'allocations</b>	Rapport entre le nombre de dossiers (ouverture de droit, repris, rejet) ne présentant pas d'anomalies de décision avec impact financier et le nombre de dossiers contrôlés  Cet indicateur comportera deux sous-indicateurs, respectivement pour l'ARE et l'ASS.	Indicateur existant pour l'ARE (IQL IFI), à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier) ; élargissement prévu à l'ASS  <i>Source</i> : OCEAN	91,5 % fin novembre 2008 (ARE)	90%

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière, sauf mention contraire)	Cibles 2011
<b>19 - Nombre moyen de demandeurs d'emploi par conseiller personnel</b>	<p>Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi ayant un conseiller personnel et le nombre de conseillers personnels en charge d'un portefeuille de un DE et plus au sein de Pôle emploi</p> <p>Indicateur à compléter d'analyses plus fines à fréquence annuelle notamment pour apprécier l'évolution au regard des ETP consacrés à la fonction de conseiller personnel (en tenant compte des autres activités confiées le cas échéant à ces agents).</p>	<p>Indicateur existant, mais limité aux portefeuilles dits « actifs », constitués des DE en service mensuel personnalisé (SMP)</p> <p>Indicateur à reconstruire notamment pour couvrir les différents types de suivi (parcours renforcés, contrats aidés, DE en activité réduite, etc.)</p>	<p>Portefeuille moyen SMP en décembre 2008 : 81 DE</p> <p>Portefeuille moyen SMP + accompagnement interne : environ 85 DE</p> <p>Portefeuille CVE : 60 DE maximum</p>	<p>60 DE par conseiller, en premier lieu pour les parcours renforcés</p> <p>CRP : 50 DE par conseiller</p>
<b>20 - Part des demandeurs d'emploi dans les différents types de services</b>	<p>Cet indicateur comportera deux sous-indicateurs, calculés respectivement sur le flux et sur le stock</p> <p>Sur le flux : demandes d'emploi enregistrées affectées dans chaque type de service rapportées au total des demandes d'emploi enregistrées depuis le début de l'année</p> <p>Sur le stock : DEFM dans chaque type de service en fin de mois rapportées au total des DEFM toutes catégories</p> <p>Prévoir une catégorie « autres ou non déterminés » pour les demandeurs d'emploi non affectés explicitement à un type de service.</p>	<p>Indicateur à construire en fonction des évolutions de l'offre de service</p> <p>Source : GIDE</p>	<p>Calculée sur l'ensemble des DE en stock, la proportion de ceux en parcours renforcés (y compris cotraitance et accompagnements sous-traités) est estimée à 16 % en 2008.</p>	<p>Augmentation de la proportion de DE en parcours renforcé</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière, sauf mention contraire)	Cibles 2011
<b>21 - Taux de réalisation des entretiens de suivi mensuel personnalisé</b>	<p>Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi reçus en entretien de suivi mensuel et le nombre total de demandeurs devant bénéficier d'un entretien de suivi mensuel</p> <p>Indicateur complémentaire à construire : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi effectivement convoqués au cours du mois et le nombre total de demandeurs devant bénéficier d'un entretien de suivi mensuel</p>	<p>Indicateur existant, à périodicité mensuelle</p> <p>Source : GIDE</p>	<p>52 % en 2008 – France métropolitaine (demandeurs d'emploi effectivement reçus)</p>	<p>65%</p>
<b>22 - Part des demandeurs d'emploi en suivi mensuel sans mise en relation depuis 2 mois ou plus</b>	<p>1 Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en suivi mensuel personnalisé n'ayant pas eu de mise en relation au cours des deux derniers mois et le nombre total de DEFM 1 2 3 en suivi mensuel personnalisé</p>	<p>Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier)</p> <p>Source : GIDE</p>	<p>64,8 % en 2008</p>	<p>50%</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière, sauf mention contraire)	Cibles 2011
<b>23 - Nombre de demandeurs d'emploi pris en charge par des réseaux spécialisés ou des opérateurs de placement prestataires de Pôle emploi</b>	Deux sous-indicateurs : - Nombre d'entrées en cumul mensuel depuis janvier pour les DE suivis par des réseaux spécialisés - Nombre d'entrées en cumul mensuel depuis janvier pour les DE suivis par des opérateurs de placement	Indicateur à construire pour les réseaux spécialisés Indicateur existant, à périodicité mensuelle, pour les OPP <i>Source</i> : Aladin	Réseaux spécialisés : 193 300 entrées prévues en 2008 dont : APEC 30 000 Cap Emploi 63 300 Missions locales 100 000 Opérateurs de placement prestataires : 44 687 entrées effectives en 2008	- Cibles à déterminer dans les conventions à conclure en 2009 avec le conseil national des missions locales et l'AGEFIPH - 100.000 DE suivis par des opérateurs de placement

### 2.3.2. Services aux entreprises

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>24 - Pourcentage des appels aboutis (taux d'aboutement ATT Employeurs)</b>	Indicateur portant sur le numéro unique donnant accès aux services en charge du recouvrement des cotisations d'assurance chômage Rapport entre le nombre d'appels traités et le nombre d'appels reçus, déduction faite des appels abandonnés sur message d'accueil, sur message d'exception et sur raison de l'appel	Indicateur existant, à périodicité mensuelle <i>Source</i> : Prosodie	182,0 % en 2008	80 %
<b>25 - Taux de restes à recouvrer des contributions d'assurance chômage</b>	Champ : contributions principales + financement CRP Total des créances brutes d'ANV rapporté au total des débits bruts sur 12 mois glissants	Indicateur existant, à périodicité mensuelle (valeur 12 mois glissants) <i>Source</i> : Contrix	1,02 % en 2008	0,99%
<b>26 - Délai moyen de satisfaction des offres d'emploi</b>	Pour chaque offre satisfaite dans le mois, on calcule la durée en jours calendaires depuis la date d'enregistrement de l'offre. Le délai moyen du mois est constitué par la moyenne de toutes les durées individuelles. Les offres prévisionnelles sont exclues du calcul.	Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier) <i>Source</i> : SAGE	43,1 jours au 31/10/2008	38 jours
<b>27 - Nombre d'entreprises clientes de Pôle emploi, dont PME de moins de 50 salariés</b>	Nombre d'établissements ayant déposé au moins une offre d'emploi à Pôle emploi dans les 12 mois précédents, dont nombre d'établissements de moins de 50 salariés (hors 0 salarié)	Indicateur existant, à périodicité mensuelle <i>Source</i> : SAGE	479 956 en 2008, dont moins de 50 salariés : 396 639	525 000 dont 433 000 PME de moins de 50 salariés

### 2.3.3. Services d'intermédiation active

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>28 - Nombre d'embauches réalisées par l'intermédiaire de Pôle emploi, dont embauches sur offres de 6 mois ou plus</b>	<p>Nombre de mises en relation réalisées par Pôle emploi et ayant abouti à un recrutement déclaré par l'entreprise (MER +)</p> <p>Sous-indicateur : nombre de mises en relations ayant abouti à un recrutement déclaré par l'entreprise sur une offre en CDI ou CDD supérieur ou égal à 6 mois, rapporté au nombre de mises en relation ayant abouti à un recrutement déclaré par l'entreprise</p>	<p>Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier)</p> <p>Source : SAGE</p>	<p>2 182 272 MER + en 2008 dont 886 290 (40.6%) sur offres de 6 mois ou plus</p>	<p>2.700.000 dont 1.161.000 sur offres de 6 mois et plus</p>
<b>29 - Nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une prestation spécifique d'orientation ou d'évaluation des compétences</b>	<p>Nombre de demandeurs bénéficiaires d'une prestation d'orientation (BCA, bilan de compétence) ou d'une prestation d'évaluation des compétences (ensemble des prestations d'évaluation)</p>	<p>Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier)</p> <p>Source : Infoagir en 2009</p>	<p>438 150 DE en 2008</p>	<p>550.000</p>
<b>30 - Nombre de demandeurs d'emploi orientés vers le dispositif de validation des acquis</b>		<p>Indicateur existant, à périodicité mensuelle (cumul depuis janvier)</p> <p>Source : GIDE</p>	<p>35 679 DE en 2008</p>	<p>45.000</p>
<b>31- Nombre d'embauches en contrat unique d'insertion, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, réalisées par l'intermédiaire de Pôle emploi</b>	<p>Nombre de mises en relation réalisées par Pôle emploi et ayant abouti à un recrutement déclaré par l'entreprise sur ces types de contrats</p>	<p>Indicateur à construire, à partir de l'indicateur existant de la DARES.</p> <p>Quatre sous-indicateurs devront être distingués : CUI du secteur marchand, CUI du secteur non marchand, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage</p>	<p>En 2008 58 289 offres de contrats d'apprentissage et de contrats de professionnalisation satisfaites par mise en relation positive</p>	<p>- Pour les CUI, cibles fixées dans les conventions régionales</p> <p>- 25.000 contrats de professionnalisation</p> <p>- 42.500 contrats d'apprentissage</p>

Indicateur	Précisions méthodologiques	Source et périodicité	Référence (France entière)	Cibles 2011
<b>32 - Effectivité du contrôle de la recherche d'emploi</b>	Moyenne mensuelle sur l'année du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés et non indemnisés ayant fait l'objet par Pôle emploi d'une décision de radiation ou d'un signalement sans radiation, rapporté au nombre de demandeurs d'emploi	Indicateur à construire, prévu par le projet annuel de performance « Accès et retour à l'emploi » annexé à la loi de finances	1,60 % en 2007	Cf. loi de finances
<b>33 - Coût de la mise en relation positive</b>	Rapport entre le budget de Pôle emploi consacré à l'intermédiation et le nombre de mises en relation positives	Indicateur à périodicité annuelle, à reconstruire dans le cadre de la mise en place de la comptabilité analytique de Pôle emploi	1 014 € en 2007	La possibilité d'indiquer une cible chiffrée sera décidée par le comité de suivi fin 2009